



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Energies et confort

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Energies et confort

Dénomination nationale : SP3-Génie civil et construction

Demande n° S3LP130004115

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire de technologie « Robert Schuman » à Illkirch
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP3-Génie civil, construction, bois

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2001, cette formation est portée par l'Institut universitaire de technologies « Robert Schuman » et localisée à Illkirch. Elle est dispensée en partenariat avec l'Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg, les lycées « Le Corbusier » d'Illkirch et « Paul Emile Victor » d'Obernai. Cette licence professionnelle forme des spécialistes du domaine de l'énergie (chauffage, ventilation, climatisation) pour le secteur du bâtiment et des travaux publics, capables de préparer des projets, de participer à la gestion d'entreprise, d'utiliser de nouvelles technologies, de mettre en œuvre des bâtiments basse consommation d'énergie.

Les métiers visés sont divers : coordinateur de travaux, responsable de site, gestionnaire d'équipements, responsable de services et des études techniques, responsable réseaux, technicien sécurité ou projeteur, chargé d'affaires. La licence accueille un public en formation initiale et en formation par alternance, essentiellement en contrat d'apprentissage.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

En apportant des compétences relatives à la gestion de l'ensemble « système - enveloppe » pour permettre une consommation limitée et en énergies propres, la licence professionnelle répond à des préoccupations sociétales et à celles du Grenelle II de l'environnement. Elle se situe dans un secteur porteur, potentiellement riche en recrutements. L'insertion professionnelle est correcte : les taux d'emplois sont bons, l'insertion s'opère dans les métiers visés, mais essentiellement à un niveau de technicien. Les enquêtes de suivi propre ont cependant des taux de répondants assez faibles et sont caractérisées par une progression des poursuites d'études sur les deux dernières années, sans analyse particulière. L'implication des milieux professionnels est satisfaisante.

La proportion des effectifs en contrat d'alternance est élevée mais connaît des fluctuations sensibles qui auraient mérité d'être commentées et analysées dans le dossier, tout comme les fortes évolutions d'effectifs d'une année à l'autre et les variations du taux de réussite. Les partenariats sont diversifiés mais n'ont pas été formalisés via la signature de conventions. Les professionnels sont très présents dans les enseignements du cœur de métier, mais de manière assez fragmentée et pour une proportion d'ensemble relativement élevée. Ils participent activement aux suivis des stagiaires et des apprentis ainsi qu'à l'élaboration de contenus d'enseignement. La formation mobilise cependant des compétences variées, provenant notamment des établissements partenaires (INSA, lycées) et elle est globalement attractive mais il est toutefois constaté une baisse des étudiants provenant de L2.

- Points forts :

- Un positionnement porteur.
- Les partenariats pédagogiques solides.
- La bonne implication des professionnels.

- Points faibles :

- L'absence de formalisation des partenariats avec le monde professionnel.
- La baisse des inscrits issus de L2.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de chercher à améliorer la qualité des données d'insertion, en veillant en particulier à disposer de taux de répondants suffisamment élevés dans les enquêtes de suivi propre. Sur la base des enquêtes d'insertion et des résultats obtenus par la formation, il serait utile que le conseil de perfectionnement mette en place une réflexion pour faire évoluer la formation.

Le conseil de perfectionnement devrait en particulier être force de proposition pour endiguer la montée des poursuites d'études, pour renforcer l'attractivité de la formation auprès d'un public de L2, pour faciliter le placement des apprentis, pour tenter de stabiliser le taux de réussite aux examens à un niveau très élevé. Enfin, il serait souhaitable de chercher à formaliser les partenariats avec le monde professionnel.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre d'inscrits	37	30	47
Taux de réussite	89	93	85
Pourcentage d'inscrits venant de L2	19	7	2
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	52	60	71
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	30	34	26
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	63	50	73
Pourcentage d'inscrits en formation continue	3	4	0
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	36	47	28
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	68	65	60
ENQUETES NATIONALES			
	2006	2007	2008
Taux de répondants à l'enquête	71	76	60,6
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	100	87	90
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	0	13	ND
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	0	0	5
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	2008	2009	2010
Taux de répondants à l'enquête	49	60	53
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	95	84	67
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	5	16	33
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	0	0	0

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.  
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



# Observations de l'établissement



**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
**Directeur**

**Agence d'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur**  
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne  
75002 PARIS

**Alain BERETZ**  
**Président**

**Affaire suivie par**  
**Frédérique GRANET-**  
**LAMBRECHTS**  
Vice-présidente Formations  
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

**Objet :** Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters  
**Nos Réf. :** FG/MA/N° 2012-076

**Secrétariat :**  
Martine ARRO  
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62  
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Spécialité : Energies et confort

Dénomination nationale : SP3-Génie civil et construction

Demande n°S3LP130004115

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Pas de réponse.